

Avis de marché

Département de publication : 45
Annonce No 10-150331
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Ville de Pithiviers.
Correspondant : Mme le maire, 1 Place Denis Poisson
B.P. 706, 45307 Pithiviers Cedex, tél. : 02-38-30-08-77, télécopieur : 02-38-30-41-22.
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>.

Objet du marché : rénovation du réseau d'eau potable - programme 2009/2010.

Lieu d'exécution et de livraison: rue de Chantaloup, rue d'yèvre (partiellement), rue de Fricambault (partiel sud), rue du Chapeau Rouge, route de Puiseaux (3 traversées de route), 45300 Pithiviers.

Caractéristiques principales :

la présente consultation concerne la rénovation du réseau d'eau potable - programme 2009/2010 de la Ville de Pithiviers (45). Les besoins à satisfaire sont tous compris dans le cahier des clauses techniques particulières

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : rue d'yèvre environ 470 mètres en diam. 150 et 180 mètres en diam. 100

Rue de Chantaloup environ 600 mètres en diam. 150,

Rue du Chapeau Rouge environ 300 mètres en diam. 150,

Rue de Fricambault environ 300 mètres en diam. 150,

Traversées route de Puiseaux environ 130 mètres en diam. 100.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Cautionnement et garanties exigés : l'avance forfaitaire ne pourra être versée qu'après constitution de la garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire prévue à l'article 89 du Code des marchés publics.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : fonds publics de la Ville de PITHIVIERS (ressources propres).

Le mode de règlement est le mandat administratif suivi d'un virement bancaire. Le délai de paiement est fixé à 30 jours au maximum, et à compter de la date de réception de la demande de paiement par la personne publique, conformément aux dispositions de l'article 98 du Code des marchés publics.

Le défaut de paiement dans le délai prévu fait courir de plein droit et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement. Les intérêts moratoires courent à partir du jour suivant l'expiration du délai global jusqu'à la date de mise en paiement du principal incluse.

Le taux d'intérêts moratoires sera celui égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points.

Les prix du marché sont actualisables selon les conditions fixées à l'article 6.3

du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P) et conformément aux dispositions de l'article 18 du Code des marchés publics.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le marché sera attribué à une entreprise unique soit à un groupement d'entreprises solidaires.

Conformément à l'article 51-iv du Code des marchés publics, les candidatures et les offres sont signées soit par l'ensemble des opérateurs groupés, soit par le mandataire s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces opérateurs économiques au stade de la passation du marché.

Un même prestataire ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

En application de l'article 51-vi du Code des marchés publics, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Autres renseignements demandés :

- Tout moyen de preuve relatif à la capacité professionnelle, ou présentation d'une liste de travaux exécutés les 3 dernières années, appuyée d'attestations d'exécution selon les règles de l'art et menés à bonne fin, pour les plus importants. Indiquer le montant des travaux, l'époque et le lieu d'exécution ;

- La liste de l'outillage, du matériel et des équipements techniques de l'entreprise.

seront éliminées les candidatures non accompagnées des pièces mentionnées ci-dessus, celles qui ne présenteraient pas de garanties professionnelles, techniques et financières suffisantes et celles qui ne peuvent avoir accès à la commande publique en application des articles 43, 44, 45, 46, 52 du Code des Marchés Publics.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 70 %;
- valeur technique (mémoire technique explicatif) : 30 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 30 août 2010, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2010/27.

Renseignements complémentaires : le délai d'exécution est plafonné à six mois (6 mois) et ne peut en aucun cas être supérieur à celui-ci.

Les travaux seront à exécuter à compter de la date fixée par ordre de service qui prescrira de les commencer.

A titre indicatif, l'ordre de service devrait intervenir dans le courant du mois de septembre 2010.

Chaque candidat pourra, s'il le souhaite se rendre sur le site, préalablement à la remise de son offre, afin de reconnaître les lieux où les travaux doivent être réalisés.

Il conviendra dans ce cas de prendre rendez-vous avec la Direction des Services Techniques, de l'urbanisme et de l'environnement.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le dossier de consultation peut être téléchargé directement et gratuitement sur le site d'achatpublic.com.

Achatpublic.Com dispose :

- D'Un manuel d'utilisation téléchargeable,

- d'un service support client (support@achatpublic.com ou au 0 810 272 787 au prix d'un appel local en France métropolitaine).

Les formats sous lesquels les documents sont susceptibles d'être transmis sont les suivants : zip, txt, rtf, doc (word), xls (excel), pps et ppt (powerpoint), pdf, jpg, gif.

Par demande adressée au Service Marchés de PITHIVIERS

Le Dossier de Consultation des Entreprises (Dce) peut être demandé en un seul exemplaire au Service Marchés de PITHIVIERS par :

- télécopie : 02.38.30.89.88

- voie postale : Ville de Pithiviers - service Marchés - 1, Place Denis Poisson - B.P. 706

45307 pithiviers Cedex

- retrait en Mairie : 1, Place Denis poisson PITHIVIERS. (du Lundi au jeudi de 8 heures à 12 heures et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13h30 à 16h30).

Ce D.C.E. Sera remis gratuitement par le Service Marchés de la Ville, par voie postale ou directement à la personne venue retirer le dossier.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

il est laissé libre choix entre :

1 - dépôt des candidatures et des offres par voie électronique :

Les candidats pourront déposer leur candidature et leur offre à l'adresse électronique suivante :

<http://www.achatpublic.com>, qui dispose :

- d'un manuel d'utilisation téléchargeable ;

- d'un service support client (support@achatpublic.com ou 0810 272 787 au prix d'un appel local en France métropolitaine);

